

VI.1 SUR LES DRAPS, TAIES OU ENVELOPPES, COUVRE-LITS OU DESSUS-DE-LITS NON MATELASSÉS

Ils seront essayés selon les normes NF EN ISO 12952 -1 et NF EN ISO 12952 -2 pour les essais à la cigarette en combustion et les normes NF EN ISO 12952 3 et NF EN ISO 12952-4 pour les essais avec une flamme simulant une allumette.